Communiqué de presse
Paris, le 2 février 2016

My Serenity Fleet par Athlon : l'assurance de frais de remise en état maîtrisés

Le coût le plus difficile à maîtriser en Location Longue Durée est celui de la remise en état des véhicules restitués. Les études menées auprès des entreprises soulignent un taux d'insatisfaction encore trop important. Plus de la moitié des réclamations des clients LLD concernent la facturation des frais de dépréciation après restitution des véhicules. Ces frais génèrent des pics de coûts en fin de contrat.

L'objectif, pour les loueurs, est de maîtriser le budget global lié à l'automobile pour que leurs clients n'aient aucune mauvaise surprise. *My Serenity Fleet*, lancé par Athlon en ce début d'année, répond à cet enjeu.

My Serenity Fleet est un produit d'assurance qui permet aux clients d'Athlon de connaître, dès le début de leur contrat LLD, le montant maximum de leurs frais de dépréciation. En fin de contrat, une balance est faite entre les frais de remise en état réels et les primes perçues dans le cadre du contrat My Serenity Fleet. Si les frais de remise en état sont plus élevés, Athlon assume la perte. S'ils sont moins élevés, Athlon rembourse le trop perçu. Grâce à cette solution, les clients maîtrisent enfin leurs frais de dépréciation.

A propos d'Athlon

Athlon, 7ème loueur multimarques sur le marché de la location longue durée en France, emploie 125 collaborateurs sur ses 6 sites principaux et gère 40 064 contrats (dont 19 793 en propre et 20 271 dans le cadre de trois partenariats stratégiques, l'un avec Natixis, l'autre avec le Crédit Agricole et le dernier avec Mercedes Benz Financial Services). Athlon a pour vocation de faire évoluer son métier de loueur LLD vers celui de fournisseur de mobilité durable, en prenant en compte les critères RSE de son groupe, mais aussi de ses clients finaux.